



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 11 mars 2025

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Alexandre SOUDRY à Jérôme JOMIER.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 février 2025.	Approuvé à l'unanimité
Budget Boulangerie : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Cheval Blanc : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Chaufferie : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Commune : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Subvention d'investissement SICTOM Région Montluçonnaise concernant la colonne à verre enterrée.	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention BERRY FM.	13 contre / 1 abstention
Demande de subvention Association des Parents d'Elèves de l'école de Meaulne-Vitray.	Approuvé à l'unanimité



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 04 février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatre février, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 janvier 2025 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Paula CHAUSSENOT à Françoise TULARS, Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Françoise TULARS.

• **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 12 décembre 2024** :

Le Procès-Verbal du 12 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

• **Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG03** :

Monsieur le Maire fait lecture de la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Allier. Celle-ci annule et remplace la convention actuelle approuvée en conseil de juin 2023. Les modalités de tarification du service de médecine préventive ont évolué, les visites ne seront plus facturées à l'unité, une cotisation annuelle sera versée par les structures adhérentes au service. Un taux de 0.20% sera appliqué à la masse salariale (base identique à la cotisation obligatoire de 0.59%). Le conseil approuve, à l'unanimité, la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG03.

• **Demande de subvention du centre hospitalier de Montluçon pour l'acquisition d'un TEP-SCAN** :

Monsieur le Maire présente la demande de subvention pour l'acquisition d'un TEP-SCAN, cet appareil d'imagerie médicale de haute technologie permettra un meilleur dépistage des cancers et de certaines maladies cardio-vasculaires. Si une part du financement est assuré par l'Etat, l'ARS, le FEDER via le Conseil Régional, le Conseil Départemental et le centre hospitalier, il reste un solde à financer, il pourrait l'être par l'apport des collectivités locales.

L'opération globale est estimée à 3.8M d'€ (2.4M € de travaux, 1.2M € d'équipement, 240K € d'honoraires de maîtrise d'œuvre). Il est proposé aux communes et EPCI une participation à hauteur de 2.50€ par habitant. La Communauté de communes du Pays de Tronçais n'a pas la compétence de verser une subvention, elle propose aux communes de verser sa part de subvention qui sera restituée sous forme de fonds de concours exceptionnel. Le montant de la subvention pour la commune s'élève à 2 280€ (912 habitants selon le recensement INSEE de 2021), et 2 280€ pour la participation de la Communauté de communes du Pays de Tronçais. Le conseil approuve cette subvention pour l'acquisition d'un TEP-SCAN.

- **Révision du CIA :**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le CIA a été versé en décembre à l'ensemble des agents suite à la réunion de la commission personnel communal. Le montant du CIA, délibéré lors du conseil du 19 janvier 2023 est de 1 260€ pour les agents administratifs et techniques de groupe 1, et de 1 200€ pour les agents administratifs et techniques de groupe 2. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de passer le montant du CIA à 500€. Celui-ci sera versé une fois dans l'année, comme précédemment.

- **ATDA : approbation des statuts modifiés :**

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2024, l'ADTA a décidé de modifier les statuts. Le conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts de l'ATDA ainsi que sa nouvelle identité « Allier Bourbonnais Territoires ».

- **Vidéoprotection : demande de subventions :**

Monsieur le Maire précise que le projet d'installation de vidéoprotection n'a pas pu être réalisé en 2024, suite au non versement de subventions. Le projet, d'un montant de 19 613€ HT est reconduit en 2025.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

- DETR (45%)	8 825.85
- Région (35%)	6 864.55
- Autofinancement	3 922.60
	<u>19 613.00</u>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite la subvention DETR, sollicite la subvention auprès de la région et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'attribution de ces subventions.

- **Travaux salle polyvalente Alain Fournier : demande de subventions :**

Monsieur le Maire présente le projet des travaux à la salle Alain Fournier qui consiste en l'élimination de deux baies vitrées fixes côté place de la Mairie, ainsi que la réduction de baies vitrées côté ruisseau de Fay en fenêtres avec meilleure isolation. Une porte dans la cuisine sera aussi supprimée. Ces travaux permettront une meilleure isolation de la salle. Une visite de l'Apave sur place sera prévue avant le début des travaux, ainsi qu'une demande d'avis de l'UDAP en raison de la proximité avec l'église Saint Symphorien.

Selon les devis estimatifs des différentes sociétés intervenantes le montant des travaux s'élèverait à 14 827.72€ € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

- DETR (35%)	5 189.70
- Fonds de concours	6 672.48
- Autofinancement	2 965.54
	<u>14 827.72</u>

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite les subventions pour les travaux de la salle polyvalente.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise aux élus que les travaux d'installation du relais FREE MOBILE sur le terrain communal sis route du Vernet lieu-dit La Côte des Justices débiteront par le génie civil en semaine 9.
- Monsieur le Maire fait lecture de la demande pour l'installation d'un cirque au Champ Conquet courant avril 2025. Le conseil accorde cette installation sous conditions.
- Monsieur le Maire présente la proposition de renouvellement à l'abonnement du journal La Montagne, s'élevant à 525€ en 2025, contre 460€ en 2024. Monsieur le Maire se renseigne pour une tarification moins élevée.
- Monsieur le Maire présente la demande de soutien financier pour l'année 2025 du CEN (Conservatoire d'Espace Naturel de l'Allier) d'un montant de 100€. Cet organisme œuvre depuis plus de 30 ans pour une préservation du patrimoine naturel au travers d'actions concertées impliquant propriétaires, usagers, collectivités, service de l'Etat.
- Monsieur le Maire informe de la proposition de renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) pour un montant de 150€. Les élus décident de ne pas renouveler cette adhésion.
- Le conseil décide le renouvellement l'opération « J'aime la nature propre » en 2025. Cette action éco-citoyenne de nettoyage de la nature et des espaces publics par la collecte de déchets sauvages avait été une réussite en 2024.
- Monsieur le Maire fait lecture de la carte de vœux de Madame la Préfète de l'Allier, Pascale TRIMBACH.
- Monsieur le Maire présente le devis du Centre de Gestion de l'Allier pour l'archivage des documents de la commune. L'intervention de tri et de classement est évaluée à une durée totale de 40 jours environ pour un coup de 14 000€. Le Conseil devra délibérer à la prochaine réunion.
- Monsieur le Maire fait lecture de la carte de vœux de Madame MARTINEZ, administrée non résidente sur la commune.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'Association des Maires de France faisant appel à la solidarité avec Mayotte. Le Conseil ne souhaite pas donner suite à ce courrier.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Présidente de l'Association Vitray Festivités, demandant un dédommagement suite à la détérioration du barnum que l'association avait prêté à la commune. Deux options sont à l'étude : le rachat d'un nouveau barnum ou la réparation
- Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de subvention pour la radio associative BERRY FM. Implantée à Saint Amand Montrond (Cher), cette radio valorise les événements régionaux. Le Conseil souhaite se renseigner davantage sur cette demande.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'un administré qui souhaite racheter le hangar communal à Vitray, actuellement locateur de celui-ci. Le Conseil décide de conserver ce hangar dans le patrimoine foncier de la commune et de répondre défavorablement à cette demande pour le moment.

- Concernant le garage CIGAMM, Monsieur le Maire précise que la seconde série d'analyses et sondages s'est réalisée courant décembre 2024, cependant il reste des analyses à réaliser sur les eaux souterraines qui imposent des températures plus chaudes, ces dernières seront donc certainement réalisées vers mars ou avril 2025.
- Monsieur JOMIER présente les différents travaux de voirie prévus sur la commune en 2025.
- Monsieur JOMIER précise qu'il y a de bons retours concernant la nouvelle benne à verre enterrée au lotissement des Deux Rivières. La commune envisage de renouveler de tels travaux pour le container à verre de Vitray en 2025.
- Suite à sa participation en tant que bénévole pour la distribution des denrées de la Banque Alimentaire, Monsieur CASAUX demande l'achat de caisses en plastique afin de faciliter la distribution. Monsieur le Maire approuve et précise que ces caisses seront achetées par le CCAS.

Prochain Conseil municipal le mardi 11 mars 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

JOMIER *JOMIER*
Adjoint

Pierre-Marie DELANOY



La secrétaire,

TULARS
Françoise TULARS